



Au total, 8 écoles sont gérées par la Communauté de communes du Trièves : maternelle et/ou élémentaire à Mens, Monestier de Clermont, Clelles, Chichillianne, Monestier du Percy et St-Maurice en Trièves. La gestion des autres établissements du territoire a été conservée par les communes l'ayant souhaitée.

éditorial

Des services... et des projets

La nouvelle Communauté de Communes du Trièves est en place depuis le 1er janvier 2012. Dès sa création, il a fallu répondre rapidement à trois objectifs majeurs :

- **Assurer la continuité des services publics** (écoles, cantines, ordures ménagères...). Malgré les difficultés dues aux fonctionnements différents hérités des 3 anciennes communautés de communes, cet objectif a été atteint. Pour cela, je tiens ici à remercier, l'ensemble des agents dont l'engagement et le dévouement ont été à la hauteur des enjeux.
- **Harmoniser les coûts et maintenir le même niveau de service partout** (redevance ordures ménagères, cantine scolaire, taxes de séjour...). De ce côté-là, les choses se sont mises en place progressivement et l'équité devrait être respectée en 2013.
- **Bâtir un budget** en dépit des incertitudes liées à la fusion de multiples budgets publics (communautés de Communes de Clelles, Mens et Monestier de Clermont, Syndicat d'Aménagement du Trièves, syndicats des écoles et offices de tourisme) et aux dotations de l'Etat et du Département. Le choix fort de préserver l'avenir a prévalu en évitant de s'engager inconsidérément dans des voies hasardeuses. Cette prudence va permettre de travailler sereinement sur les projets futurs. Nous ne sommes qu'au début du chemin, il nous appartient à tous de le rendre le plus praticable possible.

Autre objectif : établir le lien avec vous, habitants permanents ou temporaires, en développant des outils de communication efficaces. La création du *Journal du Trièves*, (le « JT » pour le dire avec une pointe d'humour) constitue une première étape. Cette publication, pour l'instant semestrielle, est conçue pour vous permettre de mieux connaître les actions de la Communauté de communes du Trièves. Elle se doit de vous informer de manière pratique et utile. Bonne lecture !

Vie scolaire

Le devoir de l'école

De la gestion des bâtiments à l'achat du mobilier en passant par l'organisation des cantines et du périscolaire, les interventions pour un bon fonctionnement des écoles sont nombreuses et variées. A chaque fois, la qualité du service rendu aux enfants et au corps enseignant est au cœur du travail mené.

Des locaux et des équipements adaptés

Cet été, pour faire face à l'accroissement du nombre d'enfants, d'importants travaux ont été réalisés à l'école de Monestier de Clermont : création d'une 7^{ème} classe, d'une salle pour les enseignants et d'un bureau pour la psychologue scolaire. Un investissement de l'ordre de 90000 €. Certes, très importante, la gestion

souvent assurées en interne par les services techniques. L'équipement des classes et la gestion des différents mobiliers ne sont pas en reste ; cette année, de nombreux achats ont été effectués : une vingtaine d'ordinateurs pour les écoles de Mens et de Monestier, des bureaux et du petit matériel de sport (tapis de gym, mini-haies etc...).



Ecole primaire de Monestier de Clermont : une nouvelle classe aménagée pendant l'été.

Des services complémentaires nécessaires

L'école est devenue le lieu où il convient de mettre en place des prestations aujourd'hui indispensables pour les enfants et leurs familles. Les services de la CCT ont ainsi la charge d'organiser les cantines (voir page 2) et l'accueil périscolaire. Là encore, des compétences multiples sont requises pour assurer l'encadrement des repas et l'animation des temps aménagés avant et après les heures de classe. En 2012, la

fusion des trois ex-communautés de communes et des SIVU* des écoles a nécessité l'harmonisation des tarifs. Une grille unique a donc été mise en place, en fonction du quotient familial, afin d'obtenir une juste et équitable répartition des coûts ❖

du gros œuvre ne constitue pas l'ensemble des investissements ni la totalité du budget consacré aux écoles. La collectivité doit prévoir tous les travaux d'entretien indispensables : plomberie, menuiserie, peinture etc... Ces interventions sont régulièrement et le plus

* Syndicat Intercommunal à Vocation Unique



Le "problème" des cantines

Hérités des fonctionnements antérieurs, les services de cantine sont très différents les uns des autres. A Monestier de Clermont, 3 lieux bénéficient de repas préparés par le collège (self du collège, salle polyvalente et centre Okaya au Fau à Roissard). Un transport en « liaison chaude » est mis en place au départ des cuisines. La gestion actuelle n'étant pas satisfaisante, les élus de la CCT étudient la réalisation à terme d'un lieu unique pour accueillir les 171 enfants concernés. L'objectif est de rendre l'organisation plus rationnelle en diminuant notamment les transports. A Mens, 2 lieux accueillent les enfants autour de repas préparés par le collège (self du collège et école primaire). Sur le canton de Clelles, les repas préparés par le collège de Mens arrivent en « liaison chaude » au groupe scolaire, et 3 restaurants (*L'Aller Retour* à Monestier du Percy, *La Villa Cayeux* à St Maurice et *Le Randonneur* à Chichilienne) complètent le dispositif.

ZOOM

28 classes
663 élèves
430 inscrits à la cantine

Prévoir, toujours prévoir !

« Notre devoir premier est celui de l'anticipation explique Marie-Claire Brizion, vice-présidente en charge du secteur. L'analyse de l'évolution du nombre d'élèves, tant à la hausse qu'à la baisse, est le meilleur outil pour préparer l'avenir des différents lieux. Les aménagements futurs doivent être projetés dès maintenant et les budgets correctement anticipés pour être disponibles au bon moment. C'est un travail de longue haleine auquel nous associons de nombreux partenaires, notamment les communes qui connaissent bien les besoins sur le terrain. La commission vie scolaire que j'anime est d'ailleurs essentielle pour que chacun selon ses fonctions (élus, techniciens, enseignants, représentants des familles) puisse enrichir les délibérations qui seront débattues et votées lors des réunions du conseil communautaire" ❖

Ecole de Chichilienne



en bref

Vie scolaire

► Accompagnement scolaire au(x) collège(s)

En partenariat avec le collège Marcel Cuynat, la CAF et le Conseil Général de l'Isère, la Communauté de communes du Trièves mène une action spécifique pour permettre l'amélioration des rapports intra-familiaux relatifs aux devoirs et à la réussite scolaire et pour permettre aux élèves de mieux acquérir les outils d'apprentissage et de méthodologie. Cette action accessible (10€ par an et par famille) existe au collège de Monestier ; les élus envisagent qu'elle soit étendue au collège de Mens.

► Une équipe fortement mobilisée

Le service vie scolaire de la CCT compte 45 agents. Parmi eux, les agents spécialisés des écoles maternelles (ATSEM), les agents de cantine et ceux à qui incombe l'entretien quotidien. Au sein des services techniques, une personne à plein temps se consacre au suivi des locaux et des matériels.

► Pratique

Pour toutes les questions concernant la gestion des écoles, des cantines et des activités périscolaires, vous pouvez joindre le service vie scolaire au 04 76 34 46 61.

Enfance/jeunesse

Destination loisirs

Centres de loisirs, sorties à la journée, découvertes sportives et culturelles, séjours de vacances : la qualité de vie en Trièves passe par une large offre d'activités destinées aux enfants et aux jeunes.

L'avis est unanime ! Les structures enfance-jeunesse présentes à Mens, Monestier de Clermont et Clelles facilitent grandement le quotidien des familles. Mais ne faut-il voir en elles que le côté pratique ? Assurément non. L'aspect éducatif est de l'avis de tous primordial. Les valeurs indispensables à la vie en société s'acquièrent aussi au contact des animateurs et des autres jeunes. « *Initié avant la fusion, le Projet éducatif du Trièves doit nous amener à proposer des activités culturelles, sportives et ludiques porteuses de sens* » affirme Frédérique Puissat, vice-présidente en charge de l'enfance, de la jeunesse et de la famille. « *Ce cap est conforme aux engagements que nous prenons auprès de la Caisse d'Allocations Familiales et de la Direction de la cohésion sociale qui financent en partie nos actions* ».

Deux priorités : la proximité et l'accès pour tous

Les parents du Trièves ont à leur disposition des structures proches et tout sera mis en œuvre pour que cette situation perdure. Il faudra analyser correctement toutes les disparités et tenter de

les gommer peu à peu. La poursuite de projets communs entre les équipes d'animateurs doit rendre possible l'accès pour tous à un maximum d'activités. C'est à travers la mutualisation des moyens matériels comme les minibus par exemple, que les choses vont évoluer. Idem pour les tarifs, leur harmonisation globale est à l'ordre du jour. Dès cet été, des moyens financiers ont été mobilisés et quatre séjours de vacances ont pu être proposés sur une grille de prix et de quotients familiaux unique. « *Il est normal de faire les choses de manière équitable* » rappelle Frédérique Puissat. « *Ce qui a été rendu possible pour les séjours doit l'être pour les centres de loisirs, les sorties et autres activités* ».

Pour petits et grands

Tous les acteurs du secteur s'accordent à dire qu'il est nécessaire de proposer des actions prenant en compte l'âge des publics. Un enfant de 7 ans n'a pas les mêmes envies et besoins qu'un adolescent de 15 ans. Les enjeux sont là aussi, multiples et complexes, mais personne ne tient à baisser les bras, malgré un contexte financier de plus en plus difficile pour les collectivités ❖

Les centres de loisirs accueillent en moyenne, entre 20 et 30 enfants par jour. Ici la Maison de l'Enfance et de la Jeunesse à Mens.



ZOOM

été 2012 :
140 enfants ont participé aux séjours de vacances - Diois, Corse, Ardèche et Trièves -

Enfance jeunesse

► La rançon du succès

Pour la 1ère fois à l'échelle du Trièves, une commission composée d'élus, de techniciens et de parents s'est réunie en juin pour traiter les demandes d'inscriptions (très nombreuses grâce notamment aux tarifs harmonisés). Des choix ont du être faits au regard de critères favorisant l'égalité de traitement des demandes. Pas simple. L'année prochaine, une préparation encore plus en amont devra faciliter les choses.

► Pratique

La MEJ à Mens : 04 76 34 27 02
Le Granjou à Monestier : 04 76 34 28 42
L'AFR à Clelles : 04 76 34 48 54

Enfance jeunesse

► **Un partenariat avec l'AFR de Clelles**

Le service enfance-jeunesse de la CCT regroupe les anciens services de Mens et de Monestier de Clermont. En ce qui concerne le territoire du canton de Clelles, l'organisation des loisirs et des vacances est depuis plus de 15 ans confiée à l'Association Familles Rurales. Une convention précise chaque année les actions à mettre en place dans le cadre notamment du contrat enfance/jeunesse signé entre la CAF et la communauté de communes. Un financement de l'ordre de 53000 euros et la mise à disposition de deux mini-bus permettent d'atteindre les objectifs fixés. Installée sur la commune du Percy, l'AFR de Clelles compte deux salariés permanents qui travaillent en étroite collaboration avec les animateurs du Granjou à Monestier de Clermont et ceux de La Maison de l'Enfance et de la Jeunesse à Mens.

Contact : 04 76 34 48 54

Habitat

Le coup de pouce de l'architecte

La CCT poursuit la démarche de consultation architecturale qui existait au niveau des 3 cantons. Vous avez un projet de construction ou d'agrandissement ? Avant de vous engager, nous vous invitons à profiter gratuitement des conseils d'un professionnel. Il étudiera votre dossier, vous donnera son avis et, si besoin, vous accompagnera sur le lieu du projet. Pour connaître les dates de ses permanences et prendre rendez-vous : joindre le siège à Monestier (04 76 34 11 22) ou les antennes de Mens (04 76 34 67 66) et de Clelles (04 76 34 44 29).

Gestion des déchets

Vive le papier !

Des bacs à papier ont été installés sur les communes du canton de Clelles. Deux objectifs sont visés : l'amélioration de la qualité du compost produit sur la plateforme de Clelles et la collecte maximum de papier en vue de son recyclage.

Personnes âgées

Quand l'appétit va...

A Monestier de Clermont, un nouveau prestataire a pris les commandes des fourneaux de l'Âge d'or. Les personnes âgées et celles et ceux qui les entourent ont retrouvé avec plaisir le chemin de la salle à manger.

Tourisme & promotion du territoire

Le Trièves ne fait qu'un !



en bref

Tourisme adapté

► **Pour les personnes porteuses d'un handicap**

Dans le cadre du Contrat de Territoire de Tourisme et de Loisirs Adaptés financé par la Région Rhône-Alpes, la communauté de communes du Trièves et des prestataires privés équipent peu à peu les lieux d'accueil touristiques de matériel spécifique destiné aux personnes en situation de handicap. Parmi les récents achats, on dénombre : 1 module de mise à l'eau pour personnes à mobilité réduite à la piscine de Monestier de Clermont et de Gresse-en-Vercors, 2 fauteuils électriques tout-terrain pour la randonnée (association "Des rêves et des sentes"), 2 fauteuils de parapente bi-place (associations "Free mouse" et "Obiou du ciel"), 1 fauteuil tout-terrain tracté par des ânes (association "Des rêves et des sentes") et 1 fauteuil de ski nordique (foyer de fond à Gresse en Vercors). Deux sentiers adaptés ont été également aménagés (celui de l'eau à Gresse en Vercors pour les déficients visuels et celui de la Ronde du Châtel à Mens pour les déficients moteurs).

Pratique ► offices de tourisme du Trièves (Clelles 04 76 34 43 09, Gresse-en-Vercors 04 76 34 33 40, Mens 04 76 34 84 25, Monestier de Clermont 04 76 34 15 99 et col de l'Arzelier 04 76 34 43 09).

De Tréminis à Treffort, le territoire dispose de forts atouts pour que le tourisme soit, toute l'année, l'un des moteurs du dynamisme local. Poursuivre son développement en partenariat avec les communes et les professionnels du secteur est l'une des missions de la Communauté de communes du Trièves.

« Dans ce secteur comme dans d'autres, nous travaillons à l'harmonisation générale et nous voulons conduire une politique qui défende très clairement l'ensemble du territoire ». C'est en ces termes que Alain Rougale, conseiller communautaire délégué au tourisme, présente les enjeux de la commission tourisme. Un travail concerté au niveau des cinq offices de tourisme et la réalisation d'outils de promotion communs (dont un site internet) sont autant d'objectifs pour les mois à venir. En ce qui concerne la taxe de séjour, c'est chose faite ; elle sera, dès le début de l'année prochaine, identique sur la totalité du territoire.

La Fête du Bleu, la fête du Trièves !

Gresse-en-Vercors accueillera les 10 et 11 août 2013 la Fête du Bleu*. C'est la conséquence heureuse d'un engagement des ex-communautés de communes qui avaient délibéré pour obtenir son organisation. Cette

manifestation n'est pas au service d'une seule spécialité locale. Elle se présente comme un véritable événement, capable de faire la promotion de l'ensemble du Trièves auprès des 15000 personnes attendues sur les deux jours de festivités. Il faudra l'implication d'environ 300 bénévoles pour épauler les agents mobilisés pour la circonstance. Deux réunions publiques de présentation du projet ont été programmées, le 14 décembre 2012 à 18h à Mens et à 20h30 à Monestier de Clermont. Les personnes intéressées se mobilisent autour d'une multitude d'ateliers (décoration, animations culturelles, espaces de présentation des animaux, gastronomie, activités de plein air etc...). Dans les mois à venir, d'autres réunions sont prévues. Avec la Fête du Bleu, le Trièves prépare une belle vitrine ; une occasion unique d'attirer le regard sur ses paysages, ses activités, ses hébergements et sur les productions de ses agriculteurs, sans que ce pays ne serait pas ce qu'il est ❖



ZOOM

Le budget

10 000 € versés à l'APAP (association pour la promotion des agriculteurs du PNRV) + 20 000 € de dépenses directes et la mise à disposition de personnel compétent.

* Créée en 2001 à l'initiative du Parc Naturel Régional du Vercors pour valoriser la plus petite AOP fromagère en lait de vache de France (le Bleu-Vercors Sassenage) et, autour d'elle, l'ensemble des productions agricoles locales.

Culture : enrichissez-vous !

Conforter l'existant et favoriser l'accès du plus grand nombre à des lieux multiples (bibliothèques, musées, salles de spectacle) et à une programmation riche et étonnante, c'est l'objectif que se fixe la CCT pour les années à venir. Objectif à partager avec tous les artistes et créateurs du Trièves.

Un dispositif efficace

Le Pôle « Culture et Patrimoine » installé à Mens met en œuvre la politique culturelle impulsée par les élus. 11 agents sont mobilisés. 5 bibliothécaires travaillent en lien avec plus

et les autres lieux muséographiques du Trièves dont l'Espace Giono à Lalley et le musée Emile Gilioli à St-Martin de la Cluze.

Une chargée de mission culture, une chargée de mission patrimoine ⁽¹⁾, un employé chargé de l'aide technique aux associations culturelles et une secrétaire chargée de l'accueil et de l'administration du pôle, complètent le dispositif. Le responsable du pôle coordonne les actions tout en faisant vivre le Fonds Documentaire Triévois.

Des objectifs clairs

Une Commission Culture et Patrimoine largement ouverte aux partenaires associés et aux acteurs culturels volontaires s'est fixée pour l'heure trois axes prioritaires : l'adoption de critères d'attribution de subventions aux associations culturelles, la nature et les modalités de l'assistance

technique aux associations (prêt de matériel scénographique, d'exposition, communication...) et l'élaboration d'un projet culturel pour le Trièves (voir ci-contre). Les deux premiers points, instruits en ateliers spécifiques, seront présentés au Conseil communautaire pour validation et application en 2013. Ici comme ailleurs, l'immobilisme n'est pas de mise ❖

de 50 bénévoles pour harmoniser progressivement l'accès aux médias les plus divers : livres, magazines, CD, DVD. Des actions incitatives, comme *Les Mots en Balade* ou *l'Ecole du Spectateur* sont préparées en lien avec le Conseil Général de l'Isère. Une animatrice chargée du Musée du Trièves à Mens travaille en liaison avec l'association *Les Amis du Musée du Trièves*



Dès janvier 2013, les tarifs et conditions de prêt seront identiques dans tous les lieux de lecture publique.

en bref

Culture

Je vais, tu vas... nous allons à la bibliothèque

Isère Magazine, le mensuel d'information du Conseil Général, ne s'y est pas trompé : le Trièves dispose d'un réseau de lecture publique de qualité. Et de citer, dans son dernier numéro, le très bon taux d'inscriptions pour le canton de Clelles : un tiers de la population est abonné à la médiathèque intercommunale du Percy (contre 21% en moyenne sur tout le département et 16% au niveau national). De quoi être satisfait de la vitalité du réseau de la lecture publique géré par la Communauté de communes et du travail mené par les professionnels du livre et les bénévoles. Mais personne ne souhaite se reposer sur ses lauriers : les perspectives pour 2013/14 sont la mise en place d'un catalogue commun aux différents équipements, consultable sur internet, et la création d'un système de réservation qui permettra à chaque lecteur de bénéficier de l'ensemble des ouvrages référencés.

Pratique ▶ Deux médiathèques têtes de réseau à Mens et au Percy, une médiathèque à Monestier de Clermont et huit points lecture animés par des bénévoles. Pour les joindre : Mens (04 76 34 60 13), Le Percy (04 76 34 46 24), Monestier de Clermont (04 76 34 19 77).

Question à

Jean-Paul Maubertret vice-président à la culture et au patrimoine

Vous préparez pour le printemps prochain les « états généraux de la culture ». De quoi s'agit-il ?

Nous souhaitons qu'un projet fédérateur serve de trame à un courant créatif essentiel pour que le Trièves soit un territoire toujours plus ouvert et accueillant. Le fil conducteur de la réflexion repose sur l'idée d'une culture partagée pour tous et par tous. Le projet général devra faire la part belle aux propositions issues du milieu associatif indépendant ; la culture ne se décrète pas : elle se crée collectivement. Avec, toujours, le lien social en toile de fond ❖

(1) Tous les ans au mois de septembre, la participation aux "Journées du patrimoine" permet la découverte ou la re-découverte des richesses du Trièves.

REPÈRES

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU TRIÈVES

- 28 communes ❖ 9655 habitants
- ❖ 41 conseiller(e)s communautaires élu(e)s au sein de chaque conseil municipal.
- ❖ 1 président ❖ 8 vice-président(e)s et 2 conseillers délégués chargés des compétences suivantes : vie scolaire ❖ petite enfance ❖ enfance/jeunesse ❖ culture et patrimoine ❖ environnement et gestion des déchets ❖ développement économique ❖ tourisme ❖ social et personnes âgées ❖ aménagement du territoire et habitat ❖ gestion de l'eau et des ressources naturelles.
- ❖ Délibérations prises lors des réunions du conseil communautaire / séances ouvertes aux citoyens.
- ❖ 27 bâtiments (écoles, offices de tourisme, services sociaux et administratifs, locaux techniques...) ❖ 112 agents + 50 employés au Centre Intercommunal d'Action Sociale gestionnaire de l'Âge d'or.

et un logo



PRATIQUE

Des services de proximité sur tout le territoire

La nouvelle organisation des accueils de la communauté de communes du Trièves a été conçue pour faciliter les démarches des habitants. Vous pouvez ainsi contacter par téléphone le lieu de votre choix ou vous rendre directement sur place.

	Clelles Tél. : 04 76 34 44 29	Mens Tél. : 04 76 34 67 66	Monestier de Clt Tél. : 04 76 34 11 22
Lundi	9h-12h/14h-17h	8h30-12h/13h30-17h	8h30-12h/14h-17h
Mardi	8h30-12h/14h-17h	8h30-12h/13h30-17h	8h30-12h/14h-17h
Mercredi	Fermé au public	Fermé au public	8h30-12h
Jeudi	9h-12h/14h-17h	8h30-12h	8h30-12h/14h-17h
Vendredi	9h-12h	Fermé au public	8h30-12h/14h-17h

❖ PLACE DE L'ÉGLISE ❖

❖ RUE DU BREUIL ❖

❖ 300 CHEMIN FERRIER ❖

La Communauté de communes du Trièves vous souhaite de belles fêtes de fin d'année !



Directeur de publication : Samuel Martin
Conception générale, réalisation, photographies et impression : imprimerie Grafi (FMI). Dépôt légal : décembre 2012

n°2 PARUTION PRÉVUE : AVRIL 2013
Spécial budget 2013

